

Marseille, le 04 septembre 2023

Direction de la santé publique et environnementale
Département veille et sécurité sanitaire
Service zonal défense, sécurité et planification

Affaire suivie par : Myriam SALOME
Tél. : 04.13.55.83.91
Courriel : myriam.salome@ars.sante.fr

Organisation mise en place dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby 2023

Le présent document porte sur l'organisation mise en place et la mobilisation des acteurs santé dans le cadre de la coupe du monde de rugby 2023.

1. Le contexte

Du 8 septembre au 28 octobre 2023, la France accueille la 10^{ème} édition de la coupe du monde de rugby à XV (CMR2023). 2.6 millions de spectateurs sont attendus en France, dont 600 000 étrangers.

A l'occasion de cet évènement exceptionnel et d'ampleur internationale, notre région accueillera 10 matchs sur les 48 qui se dérouleront en France :

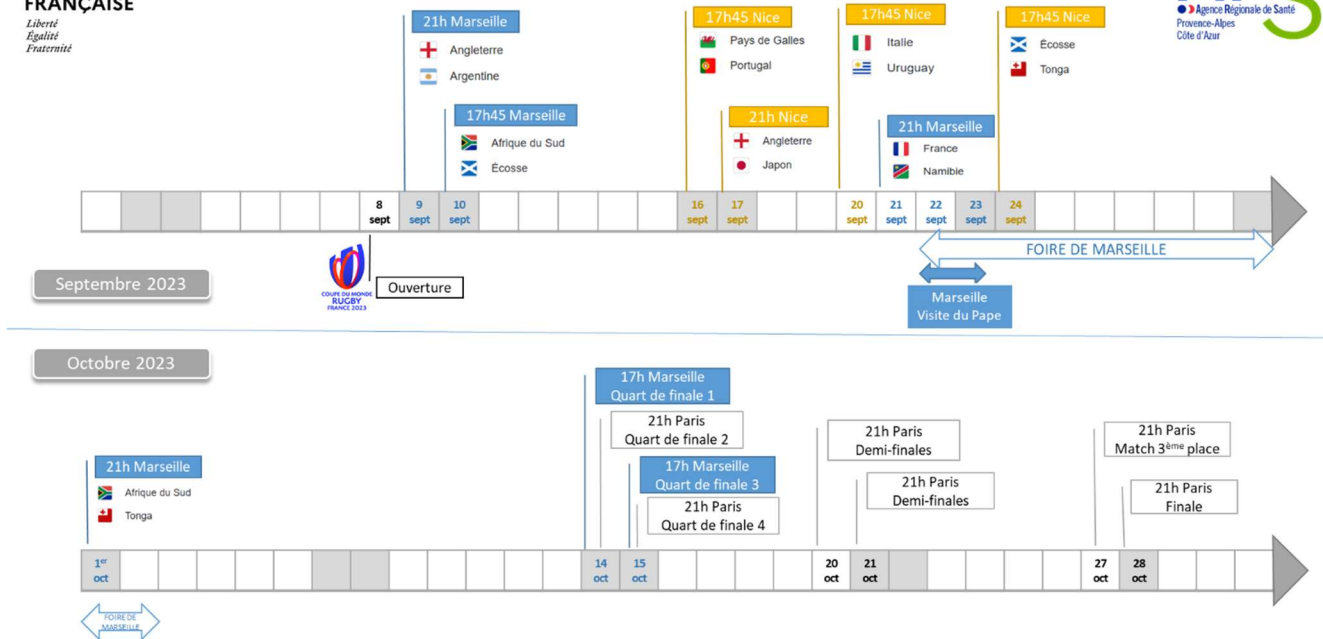
- 6 matchs au stade Vélodrome de Marseille (67 847 places),
- 4 matchs au stade Allianz de Nice (35 983 places).

En sus de ces matchs, notre région sera également terre d'accueil de :

- 3 camps de base d'équipes internationales : l'Uruguay en Avignon, l'Afrique du Sud à La Seyne sur Mer, l'Ecosse à Nice ;
- 2 villages rugby mis en place par les villes hôtes en lien avec les organisateurs de la CMR :
 - o à Nice, 14 jours d'ouverture, écran géant (3 à 9 000 personnes selon les jours) ;
 - o à Marseille, aucune retransmission des matchs.
- les bases des sites de matchs, pour l'accueil des équipes de la veille au lendemain des matchs sur Nice et Marseille ;
- manifestations type « live sites », organisées par les collectivités locales et associations de la région (cf. tableau en annexe).

Par ailleurs, les 22 et 23 septembre 2023, la ville de Marseille accueillera le Pape. A cette occasion, le Pape se déplacera à Notre Dame de la Garde (300 à 400 personnes), au Palais du Pharo (9 000 à 12 000 personnes et rencontre d'E Macron), sur le Prado 1 ou 2 (à confirmer), puis donnera une messe au stade Vélodrome (65 000 personnes).

Enfin, du 22 septembre au 02 octobre 2023, se tiendra la foire de Marseille au Parc Chanot.



Dans ce contexte, les acteurs santé se sont organisés afin de :

- garantir la continuité d'activité de notre système de santé dans un contexte d'afflux touristique et donc potentiellement de patients ;
- se tenir prêt à faire face à une situation sanitaire exceptionnelle (SSE).

2. La mobilisation des acteurs santé

Les acteurs de l'offre de soins hospitalière

Dans le cadre de la préparation des ES à la CMR 2023, plusieurs axes de travail ont été identifiés :

- L'organisation de la continuité d'activité.
- Le renforcement de la cyber sécurité :
 - o Réalisation d'exercices cyber programmés avec le GRADES.
 - o Réalisation d'audits avec l'ANSI.
 - o Réalisation d'un état des lieux des besoins de renforcement en cyber sécurité.
- Le renforcement de la sécurisation des ES avec la réalisation d'un état des lieux des besoins de sécurisation.
- L'organisation de la réponse à une SSE et notamment :
 - o Actualisation des PGTHSSE, plans de continuité d'activité et plans de rappel du personnel.
 - o Vérification de l'opérationnalité des moyens tactiques (ex : unités de décontamination hospitalière et postes sanitaires mobiles).
 - o Renforcement du plan de formation aux SSE. Sont notamment ciblées les formations AFGSU SSE et les formations au damage control.
 - o Participation à des exercices et entraînements de gestion de SSE.

Les acteurs de l'offre de soins pré-hospitalière

Pour rappel, les DPS sur les stades et villages rugby relèvent de la compétence des organisateurs.

Les SAMU 13 et 06 ont travaillé :

- Sur le dimensionnement des effectifs SAMU nécessaires pour assurer la continuité de la régulation, ainsi que la mobilisation sur les COD, PCO.
Dans le 13, les jours de matchs et lors de la visite du Pape :
 - o Renfort de la salle de crise du SAMU
 - o Présence médicale en COD, PC stade, PC mobile du SAMU au stade.
- Dans le 06, les jours de matchs :
 - o Renforcement de la régulation et de la régulation libérale (y compris en journée).
 - o Présence médicale en COD, PC stade, PCE CSU (ville de Nice).
- Sur le pré-positionnement de malles des postes sanitaires mobiles (PSM) :
 - o Pas de pré-positionnement dans le 13.
 - o Dans le 06, pré-positionnement de malles NRBC du PSM, ainsi que d'une équipe SMUR spécialisée NRBC et d'un logisticien.
- Sur l'amélioration des dispositifs de gestion de SSE.

Sur le fonctionnement des SMUR :

- L'ARS veillera à ce que les lignes SMUR soient armées les jours de matchs.
- Par ailleurs, des véhicules SMUR seront pré-positionnés :
Dans le 13 :
 - o 1 sur Sainte Marguerite
 - o 1 dans l'enceinte du stade
 - o 1 pour le Pape
 - o 1 pour le Président de la République (BMPM)
- Dans le 06 :
 - o 1 équipe SMUR NRBC dans l'enceinte du stade – cf. lien avec pré-positionnement PSM.
 - o Pas d'autres SMUR pré positionnés.

Les transporteurs sanitaires privés ont travaillé :

- Sur le renforcement de la garde ambulancière :
 - o Dans le 06, renforcement les jours de matchs de 12h00 à 24h00 quelle que soit l'heure du match, afin de cibler l'affluence en amont et en aval des matchs. Dans ce cadre, 2 véhicules supplémentaires sur le secteur de Nice (permettant de couvrir l'Est du Var et la limite mentonnaise) et 1 véhicule supplémentaire sur le secteur de St Laurent du Var (permettant de couvrir l'Ouest du Var).
 - o Dans le 13, aucun dispositif spécifique ne sera mis en place.
- Sur la mise en place de véhicules postés :
 - o Dans le 06, pour chaque match sur Nice, un véhicule sera posté sur une permanence de 06h sur le parvis de la préfecture en cas de SSE. En complément, a été établi un listing de sociétés potentiellement mobilisables sous 30 min en cas de SSE
 - o Dans les 13, pour chaque match sur Marseille et le 23/09 pour la messe au stade Vélodrome, un véhicule sera posté sur une permanence de 06h dans l'enceinte du stade.

Les CUMP 13 et 06 seront mises en pré-alerte.

A noter que ces organisations prudentielles pourront être réorganisées en cas de difficulté durant les périodes de compétitions.

Les acteurs de l'offre de soins de ville

La mobilisation des acteurs de l'offre de soins de ville s'articule autour de 2 axes de travail :

- Le maintien des capacités de prise en charge du secteur libéral avec :
 - o Une vigilance accrue sur la complétude des tableaux de PDSA durant la période de la coupe du monde ;
 - o Dans le 13, les besoins de soins non programmés sans solution pourront s'appuyer sur le service d'accès aux soins qui est opérationnel de 8H00 à 22H00, 7/7 jours (SAS 13 / appel du 15).
 - o Dans le 06, le SAS 06 ne sera pas encore en fonctionnement, mais un renforcement de la régulation libérale est organisé (3^{ème} ligne sur le CRRA Nice de 12h à 00h00 les 4 jours de matchs).
 - o La DD 06 a appelé les MMG à renforcer leurs permanences de 20h à 00h00 les jours de matchs.

- L'organisation de la réponse à une SSE :
 - o Rédaction en cours par les structures d'exercice coordonné (CPTS, MDS et CDS) de plans d'actions de gestion de SSE.
 - o Formation des professionnels à la gestion de SSE.
 - o Elaboration, par l'ARS et l'URPS ML, d'un guide de gestion de SSE et d'une trame de plan d'actions pour les CPTS et les MDS.
 - o En cas de situation sanitaire exceptionnelle, les demandes de renfort transiteront par les CPTS avec l'aide des Conseils de l'Ordre et des URPS.

Les dispositifs de veille sanitaire

Les dispositifs suivant de veille sanitaire et de surveillance des épidémies seront renforcés :

- Surveillance des maladies à déclaration obligatoire.
- Système de surveillance syndromique SURSAUD permettant l'accès à des informations en cas d'évènement majeur (alimenté principalement par les SAU et SOS médecins, ainsi que par des sources de données de mortalité).
- Dispositifs de surveillance biologique avec les centres nationaux de référence (CNR) qui travaillent sur des groupes de pathologies, les réseaux de laboratoires, les médecins et services volontaires. Cette veille permet de déclencher des alertes invisibles localement.
- Système d'alerte canicule et santé (SACS).
- Surveillance environnementale.
- SIVIC.
- Surveillance des évènements grave à partir des données des services de réanimation.

L'EFS

Les actions de préparation de l'EFS s'articulent autour de 3 axes :

- Anticipation de l'organisation des collectes :
 - Adaptation du planning des collectes afin, notamment, d'éviter les zones où des manifestations seront organisées ;
 - Identification des stocks supplémentaires à constituer.
- Pré positionnement de PSL les jours de matchs sur notre territoire et le jour de la visite du Pape à Marseille :
 - Dans le 13, pré-positionnement sur les sites de Timone, Nord, EFS Baille ;
 - Dans le 06, pré-positionnement sur les sites de L'Archet, Pasteur et EFS SLV.
- Renforcement des astreintes de techniciens de laboratoire sur les sites de Timone, Nord et Saint Laurent du Var les jours de matchs sur notre territoire et le jour de la visite du Pape à Marseille.

Les acteurs de la prévention et de la promotion de la santé

Des actions de prévention sur les conduites à risques (addictions et santé sexuelle) ont été mises en place, en lien avec les acteurs de terrain.

- Dans le 06 :
 - stands addictions à l'intérieur du village rugby organisé par la Mutualité française sur 13 jours et par la Fondation de Nice sur les 3 autres jours d'ouverture du village rugby.
 - Sur le parvis du stade (devant l'entrée Nord), actions de prévention santé sexuelle réalisées par l'association ENIPSE les 17 et 20 septembre 2023.
 - Maraudes sur les addictions organisées par le CSAPA Emergence du Groupe SOS Solidarités aux abords du stade Allianz et alentours lors des 4 matchs officiels et par le CAARUD de la Fondation de Nice aux alentours du village rugby et dans le centre-ville sur 10 ou 13 dates.
- Dans le 13, maraudes sur les addictions organisées par le Bus31/32 et Avenir Santé dans le centre-ville de Marseille, autour du village rugby et du stade, ainsi que sur Aix-en-Provence le jour de la finale le 28/10. Sur les matchs des 10/09 et 15/10, ils seront rejoints par l'ENIPSE sur le volet santé sexuelle.
- Par ailleurs, des actions de communication de l'ARS seront mises en place via des affiches sur les conduites à risque (addictions, santé sexuelle et COVID) :
 - sur certaines lignes de bus à Nice et dans les stations de métro Vieux Port, Castellane et Saint Charles à Marseille.
 - dans les sanitaires des lieux festifs (bars et restos) sur Marseille et Nice.
 - sur les villages rugby de Marseille et Nice.

<https://www.paca.ars.sante.fr/pendant-la-coupe-du-monde-de-rugby-jevite-les-conduites-risques>

Les services de l'Agence :

Les lignes d'astreintes de l'ARS sont renforcées à l'occasion de chaque match sur la région et lors de la visite du Pape à Marseille. En heures non ouvrées, l'ARS reste joignable sur les numéros et horaires habituels : ars13-alerte@ars.sante.fr – 04 13 55 80 00.

Vos interlocuteurs habituels à l'ARS restent à votre disposition durant toute la CMR2023. Ils vous adresseront sans délai toutes nouvelles informations en leur possession concernant :

- Les manifestations organisées dans le cadre de la CMR 2023 et les DPS mis en place ;
- Les coupures des axes routiers ;
- Les difficultés que nous pourrions, le cas échéant, rencontrer.

A l'issue de la CMR 2023, l'ensemble des dispositifs mis en place sera évalué en vue de son adaptation dans la perspective des grands événements 2024 :

- Arrivée de la flamme olympique à Marseille – les 8 et 9 mai 2024. La flamme olympique suivra ensuite un parcours au travers de la région PACA.
- Arrivée du Tour de France à Nice – le 21 juillet 2024.
- Jeux olympiques du 26 juillet au 11 août 2024. La région PACA accueillera :
 - 12 épreuves de voile dans la Marina de Marseille,
 - 10 matches de football au stade Vélodrome de Marseille,
 - 6 matches de football au stade Allianz de Nice.

Notre région n'accueillera aucune épreuve des jeux paralympiques qui se dérouleront du 28 août au 08 septembre 2024.